

Convocation du 30/06/2022

Présents : Michel FRISON, Michel MOYNIER, Paul BASSA, Steeve PEYRON, Vincent RICHE, Bruno LAROCHE, Amandine FIOT, Delphine THAENS Daniel ALLARD, Frédérique PASQUALI BARTHELEMY.

Absents excusés : Geneviève MARTIN, Olivier CHIENNO, Mélanie COURCIER.

Pouvoirs : M. BAILLARD donne pouvoir à F. PASQUALI BARTHELEMY.
I.LAMICHE donne pouvoir à M. FRISON.

1) **Secrétaire de séance** : Bruno Laroche (élu à l'unanimité)

2) **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09/06/2022** : vote à l'unanimité

3) **Délibérations**

N 2022.56

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE AUX COMMUNES. ACQUISITION DE TERRAIN AUTOUR DU FOUR ET DE LA FORGE.

Annule et remplace la délibération en date du 18 mai 2022

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux de restauration du four et de la forge réalisés en 2016.

Il convient maintenant de réaliser l'aménagement extérieur de ces bâtiments, en procédant notamment à l'acquisition d'une parcelle de 173 m2 cadastrée C 1225 attenante à ces deux bâtiments. Ce projet permettrait d'harmoniser l'aspect des bâtiments par la mise en place de végétation et d'en sécuriser l'accès par la population.

Cette parcelle d'une superficie de 173 m2 est vendue par les propriétaires au montant de 75 euros le m2 soit 12 975 euros.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention de 70 % à la Région dans le cadre de la nouvelle politique d'aide aux communes pour l'acquisition de cette parcelle avec le plan de financement ci-après :

Montant de l'acquisition		12 975.00 euros
Subvention REGION	70 %	9 082.50 euros
Autofinancement communal	30 %	3 892.50 euros

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuvent l'exposé du Maire.
- sollicitent la Région à hauteur de 70 % de l'acquisition du terrain soit 9 082.50 euros pour le projet d'aménagement extérieur autour du four et de la forge.

N 2022.57

OBJET : CHOIX DES ENTREPRISES. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D UN COMMERCE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de construction d'un commerce sur la place du centre village.

La totalité des financements étant obtenus, une procédure adaptée a été lancée afin de démarrer la phase de travaux.

La commission d'appel d'offre qui s'est réunie le 4 avril 2022 a étudié les offres reçues et a demandé des renseignements complémentaires pour certains lots, une phase de négociation a donc été lancée au vu des montants proposés supérieurs à l'enveloppe allouée aux travaux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est à nouveau réunie les 13 et 27 juin afin de recevoir les candidats des lots 1 et 2.

Après examen de toutes les propositions, la commission d'appel d'offre propose aux membres du conseil municipal de retenir les entreprises suivantes pour réaliser les travaux du commerce

- Lot n°1 VRD Entreprise ALLAMANNO L'ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 50 000 euros HT
-
- Lot n°2 MACONNERIE GROS ŒUVRE ACD 05 L'ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 158 715.11 euros HT
-
- Lot n°3 ETANCHEITE entreprise PIC SAINT CHAFFREY pour un montant de 56 000.00 euros HT
-
- Lot n°4 MENUISERIES EXTERIEURES ALU Entreprise MENUISERIE DU GUIL EYGLIERS pour un montant de 29 699.87 euros HT
-
- Lot n°5 DOUBLAGE CLOISONS PLATRERIE FAUX PLAFONDS MENUISERIES INTERIEURES Entreprise OCAL ORHAN GAP pour un montant de 19 526.48 euros HT
-
- Lot n°6 REVETEMENT DE SOL Entreprise GAP CARRELAGE GAP pour un montant de 33 985.09 euros HT
-
- Lot n°7 ELECTRICITE Entreprise CIMELEC BRIANCON pour un montant de 23 421.20 euros HT
-

- Lot n°8 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC Entreprise LA GAPENCAISE GAP pour un montant de 48 989.19 euros HT
-
- Lot n°9 PEINTURE Entreprise ALPHAND L' ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 2 131.52 euros HT
-
- Lot n°10 SERRURERIE Entreprise STA AIGUE BLANCHE pour un montant de 30 718.08 euros HT
-
- Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Approuvent l'exposé de monsieur le Maire
- Choisissent les entreprises suivantes pour réaliser les travaux de construction d'un commerce sur la place du village :
-
- Lot n°1 VRD Entreprise ALLAMANNO L' ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 50 000 euros HT
-
- Lot n°2 MACONNERIE GROS ŒUVRE ACD 05 L' ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 158 715.11 euros HT
-
- Lot n°3 ETANCHEITE entreprise PIC SAINT CHAFFREY pour un montant de 56 000.00 euros HT
-
- Lot n°4 MENUISERIES EXTERIEURES ALU Entreprise MENUIS3RIE DU GUIL EYGLIERS pour un montant de 29 699.87 euros HT
-
- Lot n°5 DOUBLAGE CLOISONS PLATRERIE FAUX PLAFONDS MENUISERIES INTERIEURES Entreprise OCAL ORHAN GAP pour un montant de 19 526.48.00 euros HT
-
- Lot n°6 REVETEMENT DE SOL Entreprise GAP CARRELAGE GAP pour un montant de 33 985.09 euros HT
-
- Lot n°7 ELECTRICITE Entreprise CIMELEC BRIANCON pour un montant de 23 421.20 euros HT
-
- Lot n°8 PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VMC Entreprise LA GAPENCAISE GAP pour un montant de 48 989.19 euros HT
-
- Lot n°9 PEINTURE Entreprise ALPHAND L' ARGENTIERE LA BESSEE pour un montant de 2 131.52 euros HT
-
- Lot n°10 SERRURERIE Entreprise STA AIGUE BLANCHE pour un montant de 30 718.08 euros HT

3) Questions diverses

Michel FRISON : La tempête de vent ce lundi 4 juillet a cassé des branches autour du lac qui ont endommagés les grillages du camping. L'entreprise Malo est intervenue dans un premier temps pour les couper et sécuriser le bord du lac. Un élagage plus précis est programmé en fin de semaine et un diagnostic sanitaire des arbres sera fait prochainement.

Paul BASSA : où en est la numérotation des rues ?

Michel FRISON : les panneaux avec les noms de rues et les numéros ont été commandés. Nous attendons leur livraison et la pose interviendra cet automne.

Paul BASSA : les poubelles devant la maison Duc en haut du torrent dégagent des odeurs nauséabondes.

Michel FRISON : ces poubelles devraient être déplacées prochainement légèrement plus loin. La Communauté de communes du Pays des Ecrins sera prévenu pour un éventuel nettoyage des bacs.

Steeve PEYRON :

- Les rencontres de la Haute Romanche ont lieu de nouveau cet été sur la commune dans le parc du château.
- Le bulletin municipal sera distribué fin de semaine prochaine.

Michel MOYNIER : des graviers ont été dispersés sur la route de Géro. Il s'agit d'entreprises travaillant de manière saisonnière sur la commune. Des panneaux avertissant du danger ont été mis en en place et la route balayée le lendemain.

Séance levée à 19h40